



14ème législature

Question N° : 103646	De M. Patrick Hetzel (Les Républicains - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse >traitements	Analyse > antidépresseurs. rupture de stocks. conséquences.
Question publiée au JO le : 28/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la rupture prolongée du médicament antidépresseur Marsilid. Il fait partie de la classe thérapeutique des antidépresseurs appelés IMAO. Il est utilisé en dernier recours dans certains types de dépressions résistantes et après échec des traitements dits "classiques". Cette rupture qualifiée de "temporaire" par le laboratoire Primius Lab et l'ANSM dure depuis fin 2014. Aucune communication claire n'est faite, ni sur les raisons effectives de la rupture, ni sur les actions engagées, ni sur un engagement de remise à disposition. Certains patients souffrent gravement des conséquences de cette situation, connaissent la résurgence de la maladie dépressive. Le seul médicament de substitution disponible, Nardil (délivré sous ATU, car ne disposant pas d'AMM en France), ne répond pas de façon satisfaisante au traitement. Aussi, il lui demande dans quel délai le Marsilid pourra être à nouveau être commercialisé en France.